

Visez à faire fructifier votre argent en participant au développement durable.


Choisir les Portefeuilles SociéTerre, c'est choisir l'investissement responsable

L'investissement responsable (IR) est une forme de placement qui tient compte d'enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), sans toutefois négliger le rendement financier.



Les gestionnaires de portefeuille des fonds de placement SociéTerre utilisent plusieurs stratégies pour sélectionner les sociétés et les aider à améliorer leurs pratiques ESG.



 Les gestionnaires de portefeuille peuvent aussi investir dans des sociétés qui profitent d'opportunités liées à un ou à plusieurs enjeux ESG dans le cas des **investissements thématiques**.

L'investissement responsable vous permet donc de transformer vos placements en levier de changement et de contribuer à l'amélioration des pratiques liées au développement durable et à la responsabilité sociale des entreprises.

Choisir les Portefeuilles SociéTerre, c'est aussi choisir des solutions gérées pour vous

En bref

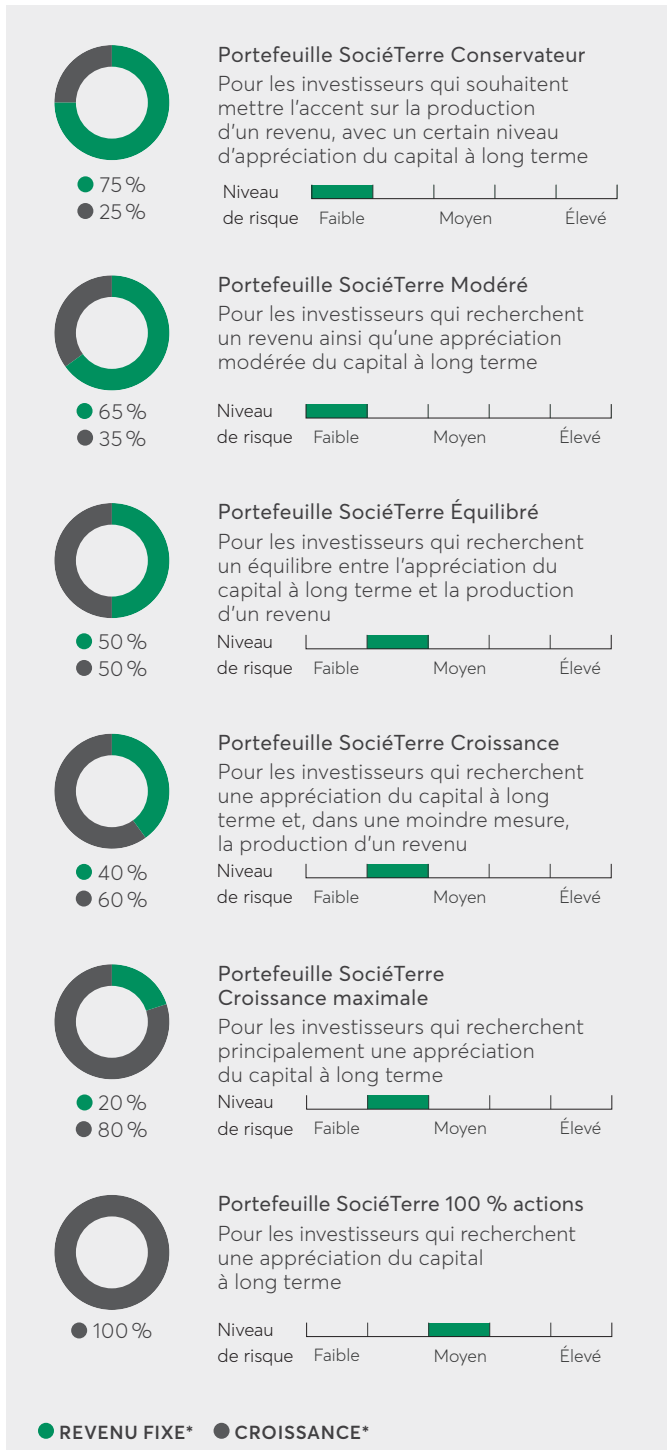
- Solutions de placement simples et tout-en-un qui vous font gagner un temps précieux
- Investissement offrant un potentiel de rendement intéressant
- Rééquilibrage du placement en continu sans que vous ayez à vous en soucier

- Accès abordable : mise de fonds initiale à partir de 500 \$ ou des versements périodiques d'aussi peu que 25 \$ en vue d'atteindre un solde minimal au compte de 1000 \$ un an après l'ouverture du compte
- Flexibilité : accès au capital en tout temps, possibilité de dépôts et de retraits périodiques
- Horizon d'investissement : moyen à long terme

¹ Armes automatiques ou semi-automatiques destinées à un usage civil

² Les produits SociéTerre évitent d'investir dans les entreprises controversées sur le plan des droits de la personne, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption

Découvrez les Portefeuilles SociéTerre



* La répartition de l'actif peut varier par rapport à la répartition cible dans le cadre des balises de rééquilibrage prévues dans le prospectus.

Composition des Portefeuilles SociéTerre

Tous les Portefeuilles SociéTerre investissent exclusivement dans les Fonds Desjardins SociéTerre (fonds à la pièce) et bénéficient donc des mêmes approches d'investissement.

Tous les Fonds Desjardins SociéTerre prennent en considération l'ensemble des critères ESG. Quant aux fonds thématiques, ils mettent l'accent sur certains enjeux E, S ou G.

Ces fonds prennent en considération l'ensemble des enjeux ESG :

- Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes
- Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales
- Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes
- Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines
- Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales
- Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents

Ces fonds thématiques sont axés sur des critères particuliers :

- > Ces fonds se concentrent sur les enjeux environnementaux (E) :
 - Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales
 - Fonds Desjardins SociéTerre Environnement
 - Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres
- > Ce fonds se concentre sur les enjeux sociaux (S) et environnementaux (E) :
 - Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives
- > Ce fonds se concentre sur les enjeux sociaux (S) et de gouvernance (G) :
 - Fonds Desjardins SociéTerre Diversité

Chacun des Fonds Desjardins SociéTerre se retrouve dans les Portefeuilles SociéTerre, en fonction de pondérations différentes selon l'objectif de placement du portefeuille.

Selon votre situation personnelle et vos objectifs, votre représentant pourra vous conseiller sur votre choix. Communiquez avec lui dès aujourd'hui.

Pour plus d'information : desjardins.com/societerre